

# **AFP AKTION FINANZPLATZ SCHWEIZ**

AN INDEPENDENT NETWORK MONITORING THE SWISS FINANCIAL SYSTEM  
ACTION PLACE FINANCIERE SUISSE



Drahtzugstrasse 28, CH-4057 Basel

Telefon +41 61 693 17 00

Fax +41 61 683 98 96

afp@aktionfinanzplatz.ch

www.aktionfinanzplatz.ch

PC 80-38012-4

## **L'octroi de crédit revisité**

### **Conférence internationale sur la dette illégitime (dette odieuse)**

**Mercredi et jeudi, 3 et 4 octobre 2007**

**Hôtel Kreuz, Zeughausgasse 39/41, Berne, Suisse**

#### **Organisation:**

Action place financière Suisse, Bâle, Suisse

Avec le support conceptuel et financier de la plate-forme Dette & Développement, France

#### **Sponsor principal:**

Ford Foundation, New York

#### **Autres sponsors :**

The Sigrid Rausing Trust, Londres

Mission 21, Bâle

Stiftung Anawim, Baar

## Introduction

*C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à la conférence de l'Action place financière Suisse. Il s'agit dans le cadre de la pratique et du débat autour des programmes de réduction de la dette, d'élaborer une procédure de droit international public ou privé pour évaluer les créances et effacer les dettes illégitimes. Pour beaucoup de pays en développement, cela signifierait une baisse sensible de leur dette. La nouvelle procédure permettrait aussi de mieux encadrer l'attribution de futurs crédits.*

*La conférence sera le point de départ pour l'élaboration d'une proposition concrète en la matière, en concertation avec la société civile des pays du Sud. C'est pourquoi des juristes de renommée internationale et des représentants d'organisations non-gouvernementales de plusieurs pays du Sud sont invités à la conférence comme orateurs et oratrices.*

*Toutes les personnes et organisations concernées par les questions de dette, de développement et de droits humains sont les bienvenues. Le premier jour de la conférence sera l'occasion d'aborder plusieurs cas concrets et théories juridiques concernant la dette illégitime. Parallèlement, durant les deux jours, deux*

*ateliers serviront à entreprendre le travail juridique des experts et à assurer son adéquation aux besoins du travail politique des organisations non-gouvernementales. Le deuxième jour, le résultat des ateliers fera l'objet d'une discussion pour définir les grandes lignes du travail à venir.*

*Il y a de bonnes raisons pour s'engager activement dans ce travail d'élaboration d'une procédure pour l'évaluation des crédits et l'effacement des dettes illégitimes. La plupart des prêts aux pays du Sud n'ont pas contribué à améliorer durablement les conditions de vie des populations locales. L'argent a servi davantage à l'enrichissement de potentats corrompus, à l'oppression de la population ou à la réalisation de projets de prestige douteux. De plus, les créanciers étaient – et le sont encore en partie aujourd'hui – plus intéressés à élargir leur sphère d'influence dans les pays du Sud, pour profiter de leurs ressources naturelles et de leur importance stratégique, qu'à financer sérieusement le développement économique et social de ces pays. Ce sont, in fine, les plus pauvres qui en paient le prix, car les pays surendettés n'ont pas les moyens d'investir suffisamment dans la santé et l'éducation.*

# Programme

## Premier jour – Mercredi 3 octobre 2007

- 9h15 Arrivée, inscription & café
- 9h45–9h50 Bienvenue et introduction (Action Place Financière, Suisse)
- 9h50–10h15 Activités des ONG en Europe 2007, Jürgen Kaiser (Allemagne)
- 10h15–12h15 Présentation des cas concrets, des concepts actuels et des campagnes par les représentants d'ONG Victor Nzuzi Mbembe (République Démocratique du Congo), Beverly Keene (Argentine), Ingilab Ahmadov (Azerbaïdjan) Farooq Tariq (Pakistan)
- 12h15–12h30 Politique de la dette de la Suisse (Secrétariat d'Etat à l'économie SECO)
- 12h30–13h45 Déjeuner sur le pouce
- 13h45–14h45 « Alternatives à la doctrine traditionnelle de la dette odieuse », exposé de Sabine Michalowski (Grande Bretagne)  
« Le dilemme de la dette odieuse », exposé de Mitu Gulati (Etats-Unis)
- 14h45–15h30 Débat en plénière avec des ONG du Sud et des experts en droit
- 15h30–16h00 Pause café
- 16h00–17h30 Atelier avec Victor Nzuzi Mbembe, Beverly Keene, Ingilab Ahmadov et Farooq Tariq : Discussion et approfondissement des concepts actuels (dettes historique, sociales et écologiques, prêt responsable, audits de la dette), questions/désirs auprès des experts en droit
- 16h00–17h30 Atelier avec Sabine Michalowski, Mitu Gulati, Charles Abrahams (Afrique du Sud), Christine Kaufmann et Natalie Graf (Suisse): Discussion et approfondissement des théories juridiques sur les dettes illégitimes : sont-elles applicables? Sont-elles acceptables par les débiteurs et les créanciers ? Quelles sont les conséquences pour l'octroi de crédit futur ?
- 21h Concert (à confirmer)

## **deuxième jour – Jeudi 4 octobre 2007**

- 9h15–9h30 Les modérateurs des ateliers rendent compte de la première journée.
- 9h30–12h00 Continuation de l’atelier avec les ONG du Sud: Comment continuer la campagne politique? Objectifs et création d’un groupe de travail.
- 9h30–12h00 Continuation de l’atelier avec les experts en droit : Réaction aux propos des ONG ; discussion sur le chemin à prendre en vue d’une proposition commune concernant la traduction juridique du principe de dette illégitime ; objectifs et création d’un groupe de travail
- 10h30–10h45 Pause café
- 12h00–12h30 Les modérateurs des ateliers rendent compte de la seconde journée.
- 12h30–13h45 Déjeuner sur le pouce  
Conférence de presse de 30 minutes pendant la pause déjeuner
- 13h45–14h45 Débat en plénière avec des ONG du Sud et des experts en droit
- 14h45–15h15 Les représentants des ONG et les experts en droit se retirent séparément pour faire un dernier bilan et discuter la suite des travaux
- 15h15–15h45 Réactions mutuelles en plénière, décision sur la suite des travaux
- 15h45–16h00 Conclusions et fin de la conférence (Celine Tan)

## Experts en droit

**Charles Abrahams** est avocat et partenaire de Abrahams Kiewitz Attorneys à Bellville, Afrique du Sud. De plus, il est conseiller juridique de la coalition d'ONG Jubilee South Africa et mandataire de la campagne pour l'annulation des dettes et les réparations en Afrique australe. En 2002, avec son homologue des Etats-Unis Michael Hausfeld, il a déposé une plainte contre 22 entreprises et banques occidentales au nom des victimes de l'apartheid. Sa thèse de doctorat porte sur « La doctrine des dettes odieuses, le cas des dettes de l'apartheid ».

**Natalia Fleur Graf** a étudié le droit à Zurich et Rome de 2000 à 2006. Elle travaille comme assistante à la Faculté de droit de l'université de Zurich. Elle prépare une thèse de doctorat, avec le professeur Christine Kaufmann, qui porte sur les acteurs des crises financières dans une perspective juridique. Elle regarde en particulier comment le secteur privé peut être impliqué de manière efficace dans la prévention des crises et dans les programmes d'allègement ou de restructuration des dettes.

**Mitu Gulati** est professeur de droit à la Faculté de droit de la Duke University à Durham, en Caroline du Nord (USA). Ses principaux champs de recherche sont la régulation du marché des titres, les transactions de dettes internationales, le droit des affaires et la discrimination à l'embauche. En ce moment il travaille essentiellement sur la dette odieuse. Il a commencé sa carrière universitaire en 1997 comme

professeur à la Faculté de droit de UCLA, avant de devenir professeur titulaire au Centre juridique de Georgetown University et à la Faculté de droit de l'Université de Virginie.

**Christine Kaufmann** est professeur de droit administratif et international à l'université de Zurich et membre du comité directeur du World Trade Institute (WTI) de l'université de Berne. De 1991 à 2000, elle a travaillé comme collaboratrice scientifique à la Banque Nationale Suisse. Ses principaux champs de recherche sont les conséquences de la globalisation sur le droit public national, les liens entre droit commercial international et droits de l'Homme ainsi que les rapports entre commerce international et système financier.

**Sabine Michalowski** a étudié le droit et soutenu sa thèse de doctorat à l'université de Sheffield. Elle travaille comme maître de conférences en droit à l'université d'Essex, au Royaume-Uni. Ses travaux portent surtout sur le droit de la santé ainsi que sur les éléments du droit constitutionnel et des droits de l'Homme dans le droit économique. Son nouveau livre „Unconstitutional Regimes and the Validity of Sovereign Debt: A Legal Perspective“ a été publié en 2007. Elle prépare un article sur “Sovereign debt and social rights – legal reflections on a difficult relationship”, à paraître en 2008 à la Human Rights Review.

## Représentants des ONG

**Ingilab Agajan Ahmadov** est, depuis 2004, directeur en Azerbaïdjan du « Public Finance Monitoring Center », une ONG locale fondée avec l'aide de OSI-AF, ainsi qu'un expert indépendant reconnu en finances publiques. Il est docteur en économie de l'université de Saint Petersburg. De 1997 à 1999, il fut conseiller du ministre de l'économie de l'Azerbaïdjan et, de 1995 à 2004, directeur général de l'institut d'analyse « Trend ».

**Jürgen Kaiser** est coordinateur politique de l'alliance allemande pour le désendettement des pays en développement, erlassjahr.de. En 2005 il a dirigé pour le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) le projet « objectifs du Millénaire pour le développement et allègement de la dette dans les pays PPTE et les pays à faibles revenus sévèrement endettés ». Dans le passé, il était déjà actif dans le domaine de l'endettement pour différentes organisations ecclésiastiques.

**Beverly Keene** est économiste et coordinatrice du mouvement Jubilé Sud, Asie et Pacifique sur la dette et le développement. Elle est aussi membre de l'organisation des droits de l'Homme et de la paix „Servicio Paz y Justicia“.

**Victor Nzuzi Mbembe** est agriculteur et coordinateur de la plate-forme Dette et Développement en République Démocratique du Congo. C'est un réseau qui regroupe 34 ONG, syndicats, églises, centres de recherche et associations

paysannes. Il est aussi membre de Jubilé Sud et président du GRAPR (Groupement de réflexion et d'appui pour la promotion rurale), une organisation paysanne qui est membre du réseau international CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde).

**Celine Tan** travaille comme chercheuse au Third World Network, une ONG active dans les enjeux sociaux, économiques et écologiques des populations du Sud. Elle a récemment soutenu sa thèse de doctorat en droit à l'université de Warwick, au Royaume-Uni. La thèse porte sur les répercussions des cadres stratégiques de réduction de la pauvreté (CSR) sur le financement du développement. Elle a aussi écrit et publié sur le thème de la dette et le développement et sur les opérations des institutions financières internationales.

**Farooq Tariq** a fait le master en psychologie appliquée à l'université de Punjab Lahore (1974-1976) et soutenu sa thèse de doctorat à l'université d'Amsterdam sur le thème de la communication de masse (1980-1982). Il est coordinateur politique de la Campagne pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde au Pakistan (CADTM Pakistan) et secrétaire de l'Anti Privatisation Alliance Pakistan. Il fut emprisonné successivement par plusieurs régimes militaires au Pakistan. En juin 2007 il fut emprisonné pendant vingt jours par l'actuel régime militaire pour avoir participé au mouvement démocratique au Pakistan.

## Lieu de la conférence

A pied de la gare CFF à l'hôtel Kreuz, en 10 minutes.  
Attention : la circulation des trams et bus entre la gare CFF et le Bärenplatz est perturbée à cause de travaux.

Depuis les aéroports de Bâle et Zurich, il faut compter une heure et demie en train, depuis l'aéroport de Genève deux heures.

Hôtel Restaurant Kreuz  
Zeughausgasse 39/41  
CH 3000 Berne 7

Tel. +41 (0) 31 329 95 95  
Fax +41 (0) 31 329 95 96

e-Mail: [info@hotelkreuz-bern.ch](mailto:info@hotelkreuz-bern.ch)

### Logement

Le logement n'est pas inclus dans le prix de la conférence. Si vous cherchez un logement, nous vous recommandons le site internet suivant (allemand/anglais/français) :  
[www.berninfo.com/fr/navpage.cfm?category=AccBET](http://www.berninfo.com/fr/navpage.cfm?category=AccBET).

### Pour toute autre information

Action place financière Suisse  
Drahtzugstrasse 28  
CH-4057 Bâle

Tel. +41 (0) 61 693 17 00  
Fax +41 (0) 61 683 98 96

e-mail: [afp@aktionfinanzplatz.ch](mailto:afp@aktionfinanzplatz.ch)  
Site Internet : [www.aktionfinanzplatz.ch](http://www.aktionfinanzplatz.ch)



Equipement technique et interprètes : KTR Kongresstechnik GmbH, Mumpf

Graphique: Lucio Giugni, Bâle

IT: Stephan Anastasia, Bâle

Organisations partenaires de l'Action place financière Suisse: AAB Südliches Afrika, Afrika-Komitee, AG Schweiz-Kolumbien, Alternative Bank Schweiz (ABS), Associazione per l'aiuto medico al Centro America, Medico International Schweiz, Christlicher Friedensdienst, Erklärung von Bern, Fonds für Entwicklung und Partnerschaft in Afrika, Initiative für natürliche Wirtschaftsordnung, Oikokredit en Suisse alémanique, Schweizerisches ArbeiterInnenhilfswerk, Südafrika Mission, terre des hommes schweiz (section de la Suisse alémanique), Theologische Bewegung für Solidarität und Befreiung.

# Inscription

## Conférence internationale sur la dette illégitime (dette odieuse)

**Mercredi et jeudi 3 et 4 octobre 2007**

**Hôtel Kreuz, Zeughausgasse 39/41, Berne, Suisse**

- CHF 140.- jours avec déjeuner pour les gens ayant un revenu
- CHF 80.- deux jours sans déjeuner pour les gens ayant un revenu
  
- CHF 80.- un jour avec déjeuner pour les gens ayant un revenu
- CHF 50.- un jour sans déjeuner pour les gens ayant un revenu
  
- CHF 100.- deux jours avec déjeuner pour les ONG du Sud et les gens sans revenu
- CHF 40.- deux jours sans déjeuner pour les ONG du Sud et les gens sans revenu
  
- CHF 60.- un jour avec déjeuner pour les ONG du Sud et les gens sans revenu
- CHF 30.- un jour sans déjeuner pour les ONG du Sud et les gens sans revenu

Le logement n'est pas inclus dans le prix de la conférence.

Les ateliers sont ouverts à toutes les personnes intéressées par le sujet. En outre, les représentants des ONG peuvent participer à l'atelier des experts en droit et vice versa. Veuillez mettre une croix, si vous voulez participer à l'un des deux ateliers :

- Atelier des experts en droit
- Atelier des ONG

Traduction simultanée en anglais - allemand - français

(L'atelier des ONG se tiendra en anglais avec des traductions bénévoles par des gens du public)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Organisation \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal / Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ E-Mail \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Les places disponibles sont restreintes. Veuillez vous inscrire au plus vite, au plus tard le vendredi 21 septembre 2007. Vous pouvez vous inscrire en ligne ([www.aktionfinanzplatz.ch](http://www.aktionfinanzplatz.ch)) ou imprimer et remplir ce formulaire et l'envoyer par courrier à l'adresse suivante : Action place financière Suisse, Drahtzugstrasse 28, CH-4057 Basel. Après réception de votre inscription vous recevrez une confirmation et une facture pour le règlement des frais de participation.